

## Communiqué de presse

### **Restitution du rapport : « *Smart Agriculture : vers la réduction des produits phytosanitaires en cultures vivrières à Maurice* ».**

Dans le cadre de son projet Smart Agriculture, la Chambre d'Agriculture de l'Île Maurice a organisé, ce mercredi 6 juillet, une demi-journée de présentation. L'évènement a eu lieu dans le cadre de la restitution des premiers résultats des actions menées pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires chez les planteurs bénéficiaires.

La présentation s'est tenue en présence de Monsieur Massimiliano Messi, Chargé d'Affaires a.i. (aux intérim), de la délégation de l'Union Européenne à Maurice, du Professeur Theesan Bahorun, G.O.S.K, Directeur Exécutif de la *Mauritius Research and Innovation Council* (MRIC), de Madame Micheline Seeneevassen Pillay, acting *CEO* du *Food and Agricultural Research and Extension Institute* (FAREI), de la Secrétaire Générale de la Chambre d'Agriculture de l'Île Maurice, Madame Jacqueline Sauzier, C.S.K, de Monsieur Grégory Martin, représentant de la Région Réunion à Maurice, des membres du Bureau de la Chambre d'Agriculture de l'Île Maurice, des autres membres de la Chambre, des hauts fonctionnaires et responsables d'institutions œuvrant dans le domaine agricole, des planteurs et bénéficiaires du projet Smart Agriculture.

Cette présentation correspond à la clôture du financement du *Mauritius Research and Innovation Council* (MRIC), dans le projet plus global financé également par l'Union Européenne avec le soutien du *Food and Agricultural Research and Extension Institute* (FAREI), du CIRAD de La Réunion et de la Région Réunion à travers la mise à disposition de deux Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) sur la durée du projet. Le rapport de cette fin de cycle a été rendu public ce 6 juillet et remis symboliquement aux partenaires, bailleurs de fonds et bénéficiaires.

Ce rapport comporte deux volets. Le premier détaille les résultats d'une enquête menée en 2021, auprès de 300 planteurs et la comparaison de cette analyse avec les résultats d'une enquête similaire menée en 2015. Le deuxième volet consiste en les résultats d'un suivi plus particulier de 13 planteurs du projet Smart Agriculture sur la période de 2017 à 2021 et des changements de leurs pratiques culturales pendant cette période d'accompagnement. Entre 2017 et 2021, l'équipe projet Smart Agriculture a accompagné les 13 bénéficiaires en un changement de posture pour transitionner vers une agriculture raisonnée, en implémentant les techniques agroécologiques prescrites par le projet.

### **Quelques résultats**

#### **Applications de pesticides et autres produits chimiques**

Comme son nom l'indique, l'*Intervalle de Fréquence de Traitement* (IFT) décrit l'usage et la fréquence d'utilisation des produits phytosanitaires, incluant les pesticides. De manière générale, **les planteurs bénéficiaires du Smart Agriculture ont réduit leur consommation globale de produits chimiques de 38%**. La progression la plus importante est sur la culture de la Calebasse avec une réduction de 94% de l'IFT grâce à la mise en place de techniques alternatives pour la gestion de la mouche des fruits, tels que l'installation d'augmentorium associé à la sanitation sur les parcelles et l'installation judicieuse de pièges à phéromones pour piéger les mouches nuisibles.

Cet IFT est aussi à la baisse sur le haricot (72%), le giraumon (70%), la pomme d'amour, le radis ou le butternut (60%). Les réductions ont été possibles, grâce à l'application de méthodes alternatives de traitement tels que le désherbage mécanique ou le paillage pour ne pas traiter les mauvaises herbes avec de la chimie ou une sensibilisation pour une utilisation judicieuse des dosages justes pour éviter les surdosages, les rejets dans l'environnement ou les risques sur d'exposition des opérateurs aux produits.

De manière globale, cette baisse de l'IFT se voit aussi chez les 300 planteurs enquêtés par la comparaison des données entre 2015 et 2021. **L'utilisation est passée de 241 points d'utilisation en 2015 à 152 en 2021. C'est synonyme de progrès.**

### **Lutte intégrée contre les ravageurs**

De manière générale, le succès de la lutte intégrée contre la mouche des fruits est vu par la baisse de l'IFT sur la calabasse. Pour valider pleinement sa faisabilité, l'équipe projet a suivi scientifiquement un dispositif de lutte contre la mouche des cucurbitacées établie à La Laura, Plaine-Sophie, Mapou, Senneville et Bel-Ombre. Les résultats sont sans appel : une nette diminution de l'application des insecticides qui est passée de 12 à 3 alors que la perte des récoltes est passée de 60% de pertes à seulement 20%-25%. Cela a été possible grâce à l'utilisation, entre autres, de pièges à phéromones ou des augmentoriums (bâche hermétique où les légumes infectés sont placés pour permettre aux mouches de se développer tout en les retenant en captivité).

Et l'équipe projet Smart Agriculture a aussi entrepris, avec succès la mise en place d'un programme de lutte intégrée pour combattre le *Diamond Black Moth* (DBM) sur les cultures de chou à La Laura, permettant ainsi une réduction significative de l'utilisation d'insecticides. La fréquence d'aspersion est passée de 6 aspersions d'insecticides chimiques à 3 aspersions de biopesticides, durant tout le cycle du chou tout en préservant l'efficacité de production par rapport à une production conventionnelle. Ceci a été possible grâce à des pièges à phéromones, de la sanitation avec l'installation d'augmentorium mais aussi avec la mise en terre de plantes de services ayant des fonctions push-pull entre les ravageurs et les auxiliaires bénéficiaires. L'utilisation des biopesticides n'est nécessaire qu'à partir d'un certain seuil d'infestation pour ne pas perdre sa production. C'est bien là de la lutte intégrée alliant toute une panoplie de formations et de connaissances apportée au planteur.

Après l'exercice du 6 juillet, la Chambre d'Agriculture de l'île Maurice se concentre sur l'achèvement du projet Smart Agriculture. La suite logique se décline en deux actions majeures : l'une par la reconnaissance des produits issus des pratiques saines et raisonnées à travers la mise en place d'un programme de labélisation indépendante. Et l'autre par la vulgarisation des actions ici entrepris et la formation des planteurs à travers la mise en place d'un réseau de formations agricoles et la mise en place d'une école technique agricole.

### **A propos de SMART AGRICULTURE**

Initié en 2015, le Projet SMART AGRICULTURE a pour objectif principal la transition d'une agriculture conventionnelle vers une agriculture durable. Cela, à travers la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les cultures, dans le but d'offrir des produits sains aux consommateurs.

Le projet compte 13 bénéficiaires qui, à travers l'équipe projet SMART AGRICULTURE, mettent en place des essais de lutte agroécologiques dont des alternatives à l'utilisation des pesticides. Parmi les 13 bénéficiaires, on compte 5 corporates (adhérents à la Chambre d'Agriculture) et 8 petits planteurs (suivis par le FAREI). La totalité des surfaces mises à disposition pour les essais du programme est répartie comme suit : 44% chez les petits planteurs et de 56% chez les corporates pour un total de 20.19 hectares.

### **La Chambre d'Agriculture de l'Ile Maurice**

Fondée en 1853, la Chambre d'Agriculture de l'Ile Maurice est la plus ancienne institution qui regroupe le secteur privé. Elle compte parmi ses membres, les producteurs sucriers, des producteurs théiers, les entreprises engagées dans la culture vivrière, une banque, des entreprises diverses et des membres individuels.

La Chambre d'Agriculture de l'Ile Maurice est engagée dans la formulation de stratégies et de propositions concernant le secteur agricole. Elle agit aussi comme médiatrice entre les différents acteurs. Elle compile et dissémine les informations à travers des études. La Chambre d'Agriculture de l'Ile Maurice est aussi grandement impliquée dans les discussions avec les autorités pour la formulation de politiques et de mesures touchant au secteur.

**Date : 06 juillet 2022.**



Mauritius Chamber of Agriculture

Pour plus d'informations, contacter :  
La Chambre d'Agriculture de l'Ile Maurice  
Tél : 432 1530 / 432 1535 Fax : 432 1316  
Email : [communication@mcamu.org](mailto:communication@mcamu.org)